

« Paris qui sauve » : les conseillers de Paris formés à l'Hôtel de Ville

Lundi 25 septembre à 12h, salle Xavier Lacoste, Hôtel de Ville (4^e)

Lors du prochain Conseil de Paris, les élu.e.s seront invité.e.s à participer à une formation aux gestes qui sauvent.

Chaque année en France, 50 000 personnes sont victimes d'un arrêt cardiaque brutal appelé "mort subite". Faute de recevoir les premiers gestes de secours, seules 8% s'en sortent, alors que ce chiffre peut grimper à 40% dans les pays comme la Suède qui ont adopté des programmes de formation de la population et d'installation de défibrillateurs.

A Paris, 3 personnes par jour sont victimes d'un arrêt cardiaque dans un lieu public et vont décéder si, dans les 8 à 10 minutes que vont mettre les services de secours à arriver, personne ne met en œuvre les gestes qui sauvent.

C'est pourquoi les élus parisiens ont adopté en décembre 2015 un plan Paris qui sauve, coordonné par la DASES, pour que les Parisiens et les Parisiennes apprennent à sauver une vie, lors d'initiatives comme les 2 samedis qui sauvent (26 mars 2016 et 28 janvier 2017), place de la République en juillet et août 2016, la journée des gardiens (21 octobre 2016), des formations lors de Paris plages et place de la Nation, ou encore le soutien financier apporté pour former des collégiens. En 2016, ce sont près de 10 000 Parisiens et 4000 agents de la Ville qui ont été formés.

Ces formations ont été rendues possibles grâce au partenariat mis en place avec la Croix-Rouge Française, la Protection civile de Paris, la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris, l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris qui fournissent les formateurs, et sous l'impulsion de 2 parrains : le docteur Patrick Pelloux et le professeur Jean-Pierre Tourtier. L'organisation de nombreuses actions a également été soutenue par le Rectorat de Paris, la Fondation CNP ASSURANCES, la Fondation Ajila, l'Établissement Français du sang, la Villette et la RATP.

En 2017, la mobilisation autour de la formation s'amplifie : ce sont 20 000 Parisien.ne.s et 5 000 agents supplémentaires qui seront formés. Un tiers de ces formations concernent spécifiquement des jeunes, dont 4100 élèves de CM2 au cours de l'opération « Tous les jeunes ont du cœur » qui a eu lieu le 1^{er} juin 2017.

Parallèlement, l'équipement en défibrillateurs de Paris se poursuit. Près de 400 appareils équipent la plupart des bâtiments municipaux qui accueillent du public, notamment les piscines et les centres sportifs. Depuis le mois d'octobre 2016, ce sont les grands parcs parisiens et les berges de Seine qui se voient doter de défibrillateurs entièrement automatiques, très simples d'utilisation et disponibles 24h sur 24. Enfin, une collaboration avec les pharmaciens est mise en place pour installer des défibrillateurs à côté des pharmacies sur l'espace public et profiter ainsi

de la visibilité des « croix vertes » pour permettre aux Parisien.ne.s de trouver facilement un défibrillateur.

A l'occasion du prochain Conseil de Paris, les subventions qui sous-tendent les actions de « Paris qui sauve » seront renouvelées, avec notamment une subvention de 140k€ à la Protection civile de Paris et de 140k€ à la Croix-Rouge française pour poursuivre leurs actions de formation aux gestes qui sauvent.

Par ailleurs, il sera demandé au Conseil de Paris d'approuver une demande de subvention de 174k€ déposée auprès de la Fondation CNP Assurances pour le financement de 152 nouveaux défibrillateurs qui seront installés sur l'espace public et dans les équipements municipaux en 2017.

Pour illustrer cette politique volontariste de la Ville, la Maire de Paris invitera les conseillers de Paris à participer à une formation aux gestes de premiers secours lors du prochain Conseil, lundi 25 septembre à 12h à l'Hôtel de Ville.

Personnalités présentes :

- Anne Hidalgo, Maire de Paris
- Colombe Brossel, adjointe à la Maire de Paris chargée de toutes les questions relatives à la sécurité, la prévention, la politique de la ville et à l'intégration
- Bernard Jomier, adjoint chargé de la santé, du handicap et des relations avec l'Assistance Publique - hôpitaux de Paris
- Mao Péninou, adjoint chargé de la propreté, l'assainissement, à l'organisation et au fonctionnement du Conseil de Paris

Date et lieu :

Lundi 25 septembre à 12h, salle Xavier Lacoste, Hôtel de Ville (4^e)

Contact presse : Chloé Humpich / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61